



Association
des garderies privées
du Québec

INFO garde

Printemps 2004

Volume 3

Numero 1

Sommaire

Mot du Président (français-anglais)

Vie associative

- Assemblée générale et d'information
- Nouveau comité d'intégration des Enfants handicapés

Dossiers d'actualité

- Conseil de la Famille et de l'Enfance
- Grandir en Qualité

Chroniques

- Peter Shawn Taylor
Des flics à la maternelle
(français-anglais)
- Joe-Ann Benoît
La discipline à la maison et à la garderie
- Groupe Accisst
(santé et sécurité au travail)
- Académie Impact (intervention)
- Fargo (aires de jeux)

Dossiers éducatifs

- Promouvoir le travail d'équipe
- Actif, très actif, hyperactif
- Expériences-clés

Le Forum Mondial (français-anglais)

Communiqués de presse

- Visite de Mme Thérberge, ministre déléguée à la Famille
- Visite du Premier Ministre, M. Paul Martin

Revue de presse

Annonces classées

Trucs et Astuces



Sylvain Lévesque
Président

Quelle année mémorable pour l'AGPQ et son réseau desservant plus de 26 000 enfants et 52 000 parents québécois ! L'annonce de la ministre déléguée à la Famille, Madame Carole Thérberge, à l'effet que les garderies privées pourront développer 4 500 places additionnelles au 3 200 places déjà autorisées l'an dernier, est une nouvelle remarquable puisqu'elle vient souligner l'importance du partenariat entre le réseau des garderies et le gouvernement du Québec.

Ces nouvelles orientations politiques mettent ainsi fin à des années d'acharnement idéologique injustifié envers les garderies privées et permettent enfin d'entrevoir l'avenir de façon plus positive pour nos gestionnaires, nos enfants et nos milliers de parents en attente d'une nouvelle place à contribution réduite dans notre réseau. Nous ne pouvons passer sous silence ce grand sens d'équité dont a fait preuve la ministre déléguée, Madame Thérberge, et sa volonté marquée à vouloir reconnaître la contribution importante de nos gestionnaires et de nos 6 000 éducatrices(eurs) à l'enfance dans l'actualisation de la politique familiale et le déploiement du réseau des services de garde.

Le développement tout à fait exceptionnel que connaît l'Association et son réseau lui procure une place de premier ordre sur divers dossiers provinciaux, nationaux et internationaux. L'Association se voit donc largement interpellée sur divers enjeux tels : le régime de retraite du personnel des garderies; les échelles salariales et avantages sociaux; les règles budgétaires; la formation de la main d'œuvre éducative; les lois et règlements; l'enquête « Grandir en Qualité »; le développement de nouvelles places subventionnées, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il est évident que la présence de l'AGPQ et ses interventions répétées auprès de diverses organisations, dont : *La Fédération canadienne des Services de garde à l'Enfance* et le *World Forum on Early Care and Education* en font dorénavant une instance de renommée dont la réputation n'est plus à faire. Ce succès, nous l'attribuons sans contredit au travail soutenu de nos gestionnaires sur le terrain et

suite →

également à l'intensité de notre action visant l'atteinte des objectifs d'excellence et d'amélioration continue de la qualité des services éducatifs que nous dispensons à la petite enfance québécoise.

Notre rayonnement a donc fait profiter le Québec de l'obtention et de la tenue du sixième Congrès mondial intitulé *World Forum on Early Care and Education* qui se produira à Montréal du 17 au 21 mai 2005. Un comité multisectoriel et chapeauté par l'AGPQ s'est vu confier l'organisation de l'événement. Les représentants de l'AGPQ ont également eu le privilège de sensibiliser et de faire valoir l'importance pour les gouvernements d'investir et de soutenir le développement de la petite enfance en participant à des rencontres avec divers ministres provinciaux et fédéraux, en l'occurrence : le Premier ministre du Canada, l'Honorable Monsieur Paul Martin, la ministre responsable du Développement social, l'Honorable Madame Liza Frulla, le ministre québécois de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Monsieur Claude Bécharde et la ministre déléguée à la Famille, Madame Carole Thériault. Malgré tout le chemin parcouru ces derniers mois, il n'en demeure pas moins que nous estimons les tâches à accomplir très lourdes et que nous avons besoin de toutes les forces vives du milieu.

Il est digne de mention de constater à quel point plusieurs de nos gestionnaires s'engagent actuellement de façon inconditionnelle dans l'organisation de divers dossiers d'envergure, dont la validation des services passés en ce qui a trait au régime de retraite du personnel des garderies, l'organisation du *World Forum* en mai 2005 ainsi que la *Semaine nationale des Services de Garde* qui se tiendra cette année du 30 mai au 5 juin. Ces trois comités totalisent à eux seuls plus d'une trentaine de propriétaires-bénévoles qui ont profondément à cœur la qualité de leur réseau et qui démontrent une implication hors du commun pour faire avancer et évoluer l'éducation à la petite enfance dans le système de garde éducatif québécois.

L'Association organisera, pour la première fois cette année, une gamme variée d'activités pour souligner la Semaine nationale des Services de Garde et en fera la promotion par l'intermédiaire de divers produits dont une affiche a été expédiée dans toutes les garderies du Québec. Enfin, l'Association s'implique

remarquablement dans le dossier de la formation du personnel éducateur suite à l'annonce faite par la ministre déléguée à la Famille, Madame Carole Thériault, à l'effet que la norme réglementaire passerait de 33% à 66% de la main d'œuvre qualifiée en garderie d'ici 3 ans. Une équipe de professionnels très dynamique du Cégep Marie-Victorin, en étroite collaboration avec l'AGPQ, est à mettre en place un programme de Reconnaissance des Acquis professionnels qui s'adressera au personnel éducateur de toutes les garderies du Québec et qui pourra s'enclencher dès octobre 2004. Tous nos gestionnaires seront rencontrés en juin 2004 afin de bien comprendre les tenants et aboutissants rattachés à ce programme.

Ainsi, la seule norme de qualité qui favorisait le réseau des CPE au détriment de celui des garderies vient donc de disparaître exigeant des standards de qualité similaires pour les 100 000 tout-petits fréquentant les services de garde en installation. Cette révision dans la réglementation fait donc du système de garde privé québécois un modèle unique qui surpasse largement la qualité des réseaux de garde privés dans toutes les nations du monde. Les préjugés de médiocrité injustement attribués à nos garderies par certains groupes de pression sont tout à fait non fondés puisque le Québec possède le réseau de services de garde privés le plus normé et le plus régi au Canada et dans le reste du monde.

En tournée dans l'une de nos garderies-membres, le Premier ministre du Canada a lui-même déclaré être impressionné par la qualité du modèle des garderies privées instauré au Québec. L'Association a également profité de l'opportunité d'une rencontre avec trois haut-représentants de L'OCDE (L'Organisation de Coopération et de Développement économique) en mission au Canada, pour analyser et comprendre les politiques familiales mises de l'avant dans certaines provinces. Ce fut un honneur pour nous de parfaire leurs connaissances à l'égard du système de garde développé au Québec. Chapeau à tous... pour votre engagement incontesté à soutenir le développement de la petite enfance et à offrir des services éducatifs dont la qualité est reconnue par plus de 52 000 parents québécois ! **Vous contribuez sans contredit à faire du Québec de demain... une société meilleure.**

Word from the president



Sylvain Lévesque

What a memorable year it has been for the AGPQ and its network, serving over 26,000 children and 52,000 parents in Quebec! The announcement by Carole Thériault, delegate Minister for Family Welfare, that the private day care network would be developing 4500 places in addition to the 3200 places already authorized last year, was momentous news because it highlights the importance of the partnership between the day care network and the Government of Quebec.

The new political guidelines have ended years of unjustified ideological fierceness on private day care centres. Finally the future looks brighter for our managers, children, and the thousands of parents awaiting a new place at the reduced contribution in our network. We appreciate the great sense of fairness displayed by the delegate Minister Thériault and her recognition of the important contribution of our managers and 6000 educators to implementing the family policy and to the day care services network as a whole.

The remarkable development of the Association and its network has brought with it a variety of issues, of provincial, national and international scope. Various issues are of great concern to the Association: day care staff retirement plans; pay scales and fringe benefits; budgetary rules; training of educational staff; laws and regulations; the "Grandir en Qualité" survey; and the development of new subsidized places, to name but a few.

The active presence of the AGPQ and its multiple

interventions with various organizations such as the *Canadian Childcare Federation* and the *World Forum on Early Care and Education* have enhanced the Association's credibility, and its reputation is no longer in question. This success is undoubtedly due to the sustained work of our managers on the front lines and our intense commitment to meeting the goals of excellence and ongoing improvement of the quality of educational services we dispense to youngsters in Quebec.

Our outreach has benefited Quebec, which will be hosting the sixth international meeting of the *World Forum on Early Care and Education* in Montréal, on May 17–21, 2005. A multisectoral committee, headed by the AGPQ, is in charge of organizing this event. AGPQ representatives have also had the privilege of participating in various meetings with provincial and federal ministers to raise their awareness and stress the importance of government investment in supporting early child development. They met with the Honourable Paul Martin, Prime Minister of Canada, the Honourable Liza Frulla, Minister of Social Development, Claude Béchard, Minister of Employment, Social Solidarity and Family Welfare, and Carole Thériault, delegate Minister for Family Welfare. Despite all the work of these last months, we have much yet to accomplish and will need all our network's resources.

It must be noted that many of our managers have thrown themselves wholeheartedly into organizing major projects, including validating past service in connection with the day care staff retirement plan and

organizing the *World Forum* in May 2005 and the *Semaine nationale des Services de Garde*, which will be held this year from May 30 to June 5. These three committees by themselves involve over 30 owners/volunteers who are profoundly committed to the quality of their network and who exhibit remarkable commitment to advancing early childhood education within Quebec's educational day care system.

This year, for the first time, the Association is organizing a wide range of activities marking the *Semaine nationale des Services de Garde*; it will promote the occasion with various items, including a poster that has been sent to all Québec day cares.

The Association is also very involved in a training project for educators. This came following the announcement by Carole Théberge, delegate Minister for Family Welfare, that the regulated standard for qualified staff would rise from 33% to 66% within the next three years. A dynamic team of professionals from CÉGEP Marie-Victorin is working closely with the AGPQ to set up a prior professional learning assessment program addressed to educators in all Quebec day cares, hopefully by October 2004. Meetings will be set up with managers in June 2004 to thoroughly explain the program.

Thus, the only quality standard where the CPE network could claim superiority over the day cares no longer exists because similar quality standards are now required for all of the 100,000 youngsters attending day care facilities. This modification of the regulation has made the Quebec private day care system a unique model that vastly surpasses the quality of private day care networks throughout the world. The accusations of mediocrity unjustly levelled at our day cares by certain pressure groups are totally unfounded because Quebec has the most standardized and regulated private day care network in Canada and in the world. Visiting one of our member day cares, the Prime Minister of Canada himself said he was impressed with the quality of Quebec's model of private day cares.

The Association also took advantage of an opportunity to meet three senior officials of the Organisation

for Economic Co-operation and Development (OECD) who were in Canada to study and analyze the family policy of several provinces. We were honoured to offer them information about Québec's day care system.

A hat off to all of you for your firm commitment to supporting early childhood development and offering educational services whose quality is recognized by over 52,000 Québec parents! **Without any doubt, you are helping to make Quebec a better society in the future!**

Info-Garde est le bulletin d'information de l'Association des garderies privées du Québec (A.G.P.Q). Toute reproduction des textes, en partie ou en totalité, est permise à condition d'en mentionner la source.

Editeur

AGPQ : 5115 Trans Island - bureau 230
Montréal, (Québec), H3W 2Z9
Téléphone : (514) 485-2221
Télécopieur : (514) 485-7085
Sans frais : 1-888-655-6060

Réalisation

Coordination et publication : Diane Bousquet
Publicité : Diane Bousquet
Correction : Pierrette Turgeon
Graphisme : Concept graphique Paul Limoges
Impression : Imprimerie Vaillancourt

Conseil d'administration

Sylvain Lévesque, Président
Samir Alahmad, Vice-président
Normand Brasseur, Vice-président
Jacques Martineau, Administrateur
Isaac Sachs, Administrateur
Eric Banville, Coordonnateur

Depôts -légaux

ISSN-1703 3241
Bibliothèque nationale du Canada 2003
Bibliothèque nationale du Canada 2003



Depuis plus de dix ans,
la firme d'architecture
Maggy Apollon Architecte
est la référence au Québec
en ce qui concerne la construction,
l'agrandissement ou
l'aménagement de garderie.

MAGGY APOLLON ARCHITECTE

4416, boul. Saint-Laurent, Suite 305 • Montréal, Québec, H2W 1Z5 • Tél: 514.282.3988 • Téléc: 514.985.2212



Comme une mère et un père, nous croyons à la transmission
de valeurs afin de bien vivre au travail et profiter pleinement
de la vie en dehors.

Notre firme offre aux garderies des projets de mutuelles de
prévention. Vous obtenez l'accès à des formations
et des services conseils complets en matière de santé
et de sécurité du travail.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas et contactez-nous
ou encore visitez notre site internet.

1 (888) 864-7578

www.accisst.com

Le Groupe
ACCISST inc.
Santé, Sécurité & Qualité du travail



VIE ASSOCIATIVE

Assemblée générale

Le 21 janvier 2004, à l'Hôtel Roby Foo's de Montréal, se tenait notre assemblée générale à laquelle plus de 200 personnes assistaient dont 144 membres en règle avec droit de vote. Le quorum étant de 25% des membres, l'assemblée a donc largement pu être constituée.

Le Conseil d'Administration rappelle l'importance du soutien de tous ses membres et de leur appui comme étant essentiels pour la survie de l'Association. Moins de membres ont renouvelé leur cotisation cette année, ce qui a eu pour effet de diminuer les revenus de l'Association. De plus, dans un souci d'équité, tous les membres de l'Association doivent absolument contribuer au fonds de défense. En ce qui a trait au renouvellement de l'adhésion 2004-05, il a été proposé que l'AGPQ présente une résolution au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille à l'effet qu'une cotisation sous forme de droit de permis annuel de 12.50\$ par place soit obligatoire pour toutes les garderies détenant un permis du ministère. Idéalement, les sommes devraient directement être perçues par le gouvernement à même la subvention et reversées ensuite à l'AGPQ en sus de la subvention annuelle au titre de la vie associative.

Plusieurs membres profitent du moment pour féliciter l'excellent travail accompli par les membres du Conseil d'administration et les remercier pour leur dévouement exceptionnel.

Le temps des élections venu, aucune opposition dans la salle ne s'étant manifestée, les cinq membres

proposés au conseil d'administration ont été réélus par acclamation.

Assemblée d'information

L'important dossier de la reconnaissance des acquis fut abordé. Nous avons le mandat de rencontrer la norme de 2/3 éducatrices(eurs) formées et reconnues par le Ministère de l'Éducation d'ici 2007. En collaboration avec le Cégep Marie-Victorin et son équipe dynamique, nous sommes à instaurer ce processus. Un envoi fut envoyé dans tout notre réseau communiquant les détails ayant trait à cette démarche. D'autre part, le Conseil d'administration a reconnu l'existence de propos discriminatoires à l'égard des garderies privées qui circulent dans certains cégeps. Le Président rappelle que nous ne devons en aucun temps tolérer cette diffamation qui nuit à notre image. Il recommande aux témoins de telles situations de faire parvenir un rapport écrit des événements à l'Association. L'AGPQ enverra des mises en demeure aux cégeps concernés les enjoignant de rétracter leurs propos et attitudes à notre égard. De plus, nos garderies doivent tout mettre en œuvre pour encourager les stagiaires au sein de leur établissement et favoriser les échanges constructifs.

Il a également été discuté que les gestionnaires se prévalent de tous les moyens disponibles dont la formation de leur personnel et la reconnaissance des acquis afin de rejoindre l'échelle salariale chez le personnel diplômé.

En guise de conclusion de cette assemblée d'information, le Conseil d'administration a invité tous les membres présents au Cocktail d'inauguration des nouveaux locaux de l'AGPQ.

Pour l'enquête « Grandir en Qualité » le traitement des données est présentement en cours et les résultats finaux de cette enquête vous seront transmis et commentés cet été dans le cadre d'une assemblée aux dossiers courants. Isaac Sachs nous a présenté les nouvelles fonctions de notre Site Web interactif qui est opérationnel depuis avril 2004. Vous êtes invités à formuler tout commentaire ou suggestion à issac@videotreon.ca.

En ce qui concerne le régime de retraite, une vingtaine de bénévoles ont donné de leur temps et énergie pour accomplir la première étape de la validation des services passés échelonnée

partiellement sur plusieurs semaines dans les locaux de l'AGPQ. Une seconde étape est prévue pour finaliser tous les dossiers incomplets et valider les retardataires. L'AGPQ en profite pour rendre hommage à leur remarquable dévouement et les remercier tout en soulignant l'apport indispensable des bénévoles dans une association comme la nôtre.

La semaine des services de garde se déroulera entre le 30 mai et le 5 juin 2004. Pour la première fois, notre logo y figurera ainsi que nos propres affiches et activités. Une journée portes ouvertes pour toutes les garderies est proposée, entre autres, par l'Association qui organisera le mercredi 2 juin 2004 une journée de festivités extérieures à Montréal et Québec pour nos tout-petits afin de souligner cet événement et promouvoir l'importance de notre réseau dans la politique des services de garde.

Développement des places

Le Conseil d'administration rappelle que sur les 11,960 places à distribuer entre les garderies privées et les CPE, 835 seront réparties dans les garderies privées déjà existantes non conventionnées sur un total de 4 544 places accordées aux garderies privées, dont 1012 à Montréal. Il est important de respecter les critères régionaux prenant en compte les besoins spécifiques des secteurs donnés afin d'assurer un développement harmonieux, juste et équitable pour tous. Le Président rappelle à tous de se préparer à livrer des places de qualité, ce critère étant non négociable.



Nouveau Comité sur l'Intégration des Enfants handicapés

Ce comité prendra forme sous peu à l'AGPQ. Il aura pour but de soutenir, informer et échanger avec les milieux qui intègrent des enfants aux besoins particuliers.

Nous sommes convaincus que vos expériences ainsi que votre expertise pourraient grandement aider les milieux qui débutent dans l'intégration d'enfants handicapés. Afin d'avoir une vue d'ensemble sur nos réalisations dans ce domaine, nous aurions besoin de vos commentaires et suggestions.

Diane Cholette Chabot de la garderie des Moissons, représentante de l'Association des garderies privées du Québec pour le comité provincial sur l'Intégration des Enfants handicapés en Services de garde, en est l'instigatrice.

Questionnaire ➔

Voici un petit questionnaire

No. de permis / Municipalité : _____

Nom votre garderie : _____

Combien d'enfants handicapés intégrez-vous actuellement ? _____

Quels sont les principaux obstacles rencontrés ?

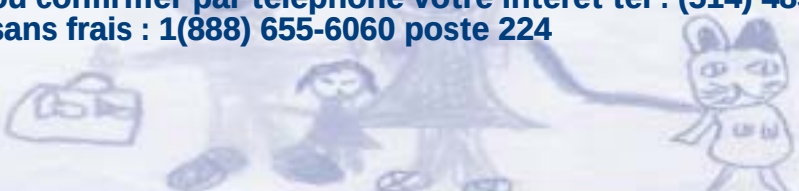
Parlez-nous de vos réussites et de vos réalisations :

Seriez-vous intéressé(e) à participer à une rencontre afin d'échanger vos idées et vos expériences ?

Quelles seraient vos attentes face à ce nouveau comité ?



Prière d'envoyer ce questionnaire rempli à Diane Bousquet
télécopieur : 514-485-7085
ou confirmer par téléphone votre intérêt tél : (514) 485-2221
sans frais : 1(888) 655-6060 poste 224





Les Midis Santé
TRAITEUR - Plats cuisinés

1 95\$

PAR REPAS

accompagnement et dessert inclus

L'été arrive à grands pas !

Votre cuisinier (ère) prendra des vacances... PAS DE PROBLÈME !!!

Les Midis Santé sont là pour vous. Nous pouvons vous servir pendant son absence ou à long terme. Nous offrons les repas en plateau (vrac) ou en plat portionné individuellement.

450.656.4866

Tous nos produits sont conçus à partir de vos demandes et pour mieux vous protéger, les normes de santé et sécurité ergonomiques établies par les organismes reconnus, sont scrupuleusement respectées

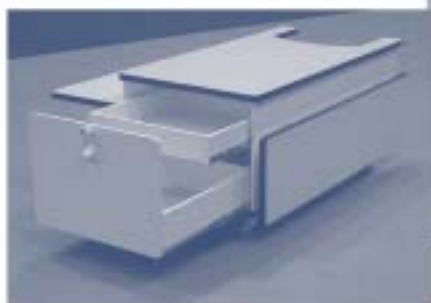


Spécialité
Équipement
Mobilier
Ergonomique
exclusif

L'ingéniosité au bout des doigts !

Afin de mieux vous servir, nous déménageons.
Voici nos nouvelles coordonnées :
Semex Inc.
526, ch Du Parc Industriel
Bromptonville (Québec) J0B 1H0
Tél : (819) 846-0336
Fax : (819) 846-0747
Sans frais : 1-877-443-8578
Courriel : info@semex.qc.ca

**Notre devoir
Vous satisfaire !**



Des bons outils de travail, un local bien aménagé, des équipements bien adaptés, sécurisent les éducateurs(rices) et les grands gagnants sont les enfants !



Chez Semex

*Votre plus petit soucis,
devient
notre plus grand défi !*



Site Internet : www.semex.qc.ca



Dossiers d'actualité

Le Conseil de la famille et de l'enfance

Le Conseil de la famille et de l'enfance est un organisme gouvernemental. Il joue un rôle important dans le développement des orientations et des programmes gouvernementaux et publics destinés à la famille et aux enfants. Cet organisme a comme mandat de conseiller le gouvernement en regard de leurs enjeux. Le Conseil, à qui le gouvernement confie la tâche de favoriser le mieux-être des familles, a l'obligation de produire à chaque année un rapport sur leur situation et leurs besoins actuels au Québec. Les activités et les travaux du Conseil, présidé par Mme Marguerite Blais, sont donc menés dans une perspective de réflexion collective, insistant sur la responsabilité que le Québec entretient envers la prise en charge de ses enfants, sous la responsabilité du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Dernièrement, Mme Marguerite Blais sollicitait une rencontre avec l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) dans le but d'établir des liens durables et développer un partenariat qui pourraient s'inscrire dans le temps. « On peut s'adapter aux réalités des familles » a-t-elle dit « mais arrivons-nous à combler tous les besoins existants qui surgissent actuellement? » Pour éviter le désordre de s'installer, nous pouvons agir ensemble et contribuer à infléchir les actions qui amélioreront le mieux-être et la qualité de vie des enfants.

Cette rencontre fut riche en échanges et grandement appréciée, ce qui a permis, selon la présidente du Conseil, de prendre le pouls de nos missions

respectives et d'envisager des actions similaires. Le conseil nous offre son écoute pour toute question inhérente à la famille et à l'enfance qui pourrait être porteuse de pistes de réflexion pour le Conseil et le gouvernement du Québec. Le souci d'améliorer la qualité de vie des enfants fait partie intégrante des préoccupations quotidiennes communes du CFF et de l'AGPQ. Partager les mêmes valeurs fait en sorte que nous pouvons espérer contribuer fortement à l'amélioration de notre société.

Veillez prendre note que le bureau régional de l'AGPQ de Québec est maintenant doté d'un excellent ordinateur dont l'adresse électronique (Internet haute vitesse) est la suivante : agpq.quebec@bellnet.ca Notez également que ses coordonnées téléphoniques sont changées pour le (418) 681-7357 (poste 306).



Grandir en qualité

Depuis 1997, la politique familiale s'est engagée à soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle et à favoriser le développement harmonieux des enfants et l'égalité des chances pour tous. Cette politique comprend deux mesures importantes qui constituent un enjeu crucial au Québec : le développement des services de garde éducatifs à la petite enfance et la création des places à contribution réduite. Le gouvernement a mené plusieurs consultations sur ce sujet auprès de la population. Les études spécialisées dans le domaine tendent maintenant à démontrer que la qualité des services de garde joue un rôle clé et déterminant dans le développement de l'enfant dès les premières années de sa vie.

Le but de cette opération est de décrire la qualité des services de garde fondée sur l'approche éducative à la base du programme développé par le (MESSF) et de mieux connaître les facteurs pouvant y être associés. Elle ne vise pas à évaluer des établissements ou individus. Les sujets couverts par cette enquête sont entre autres la structuration des lieux, la structuration des activités et les interventions du personnel éducateur avec les enfants et les parents. Cette enquête s'est déroulée de mars à mai 2003. Bientôt les résultats permettront aux intervenants du réseau de cibler leurs besoins et de définir les modifications possibles pour améliorer la qualité du service. L'enquête a rejoint 905 groupes d'enfants fréquentant 650 établissements sélectionnés au hasard. Pour constituer cette enquête, on retrouve en garderies privées : 124 groupes d'enfants de moins de 18 mois et 226 groupes d'enfants de 18 mois et

plus; en centres de la petite enfance : 128 groupes d'enfants de moins de 18 mois et 228 groupes d'enfants de 18 mois et plus; et également en milieu familial : 200 groupes d'enfants de tous âges ayant été observés. Cette réalisation a été confiée à l'Institut de la Statistique du Québec. La collecte d'information dans les services de garde sélectionnés a été effectuée par des observatrices reconnues professionnellement, possédant une formation universitaire de premier cycle et une connaissance pratique de la petite enfance. À partir de questionnaires adressés aux gestionnaires et aux éducatrices, chaque service de garde ayant accepté de participer au projet a reçu la visite d'une observatrice chargée de recueillir cette information pour la compléter plus tard via téléphone. Les outils de collecte ont été conçus en fonction des types de services de garde, des groupes d'âge d'enfants, des intervenants(es) à qui ils s'adressent et de moments particuliers de la journée d'activités d'un service de garde.

Conformément à la loi de l'Institut de la Statistique du Québec, la confidentialité des renseignements recueillis et l'anonymat des participants sont essentiels. Aucune information ne sera fournie au ministère. L'enquête a pour but de dresser un portrait représentatif de la situation qui prévaut au sein du réseau québécois des services de garde à la petite enfance dans son ensemble. Les résultats aideront à cerner les forces et les faiblesses du milieu et seront porteurs d'actions efficaces à prendre afin d'améliorer la qualité des services de garde en général.



Des flics à la maternelle

par Peter Shawn Taylor

Source : Canadian Business magazine

Québec annule la décision d'interdire les garderies privées, mais les entrepreneurs demeurent méfiants.

Comme la plupart des entrepreneurs, Sylvain Lévesque doit accomplir une multitude de tâches simultanément, et pas toujours au meilleur moment. Les journées seraient probablement moins mouvementées s'il avait choisi d'œuvrer dans un autre domaine ! Le propriétaire de garderie montréalais tente de coordonner un spectacle de danse tout en nous faisant visiter sa garderie. Autour de lui, des enfants de quatre et cinq ans agitant les bras et les jambes comme s'ils baignaient dans un géant plat de *Jell-o* sur la chanson-thème de l'émission *Star Trek* tandis qu'un éducateur les encourage à grands cris en anglais, comme en français.

Lévesque tente de s'échapper en ouvrant la porte de la pièce voisine, mais il n'y règne qu'un chaos encore plus énergique. Dans cette salle, des enfants de trois et quatre ans poussent des voitures et des camions sur une autoroute de fortune installée à même le sol. De tous côtés, on entend siffler les « vroummm » et les « pout pout pout ». Puis nous passons une autre porte derrière pour y découvrir encore une autre ambiance : l'autoroute d'il y a un instant nous a menés à une petite chorale composée de bambins de deux et trois ans qui entament en chœur *Sur le pont d'Avignon*.

Nous passons une dernière porte pour enfin trouver le silence. L'énergique Lévesque se laisse

tomber sur sa chaise de bureau et commence son propre récit. Il raconte l'histoire d'un propriétaire de garderie dévoué qui a été confronté au grand méchant loup de la propriété publique; il raconte comment il s'est battu pour obtenir le respect et la reconnaissance et comment il a finalement gagné son combat !

Le réseau des garderies du Québec est, comme toute chose dans *La Belle province*, très différent de celui du reste du pays. En 1997, le gouvernement au pouvoir – le Parti Québécois – s'est lancé dans l'aventure du programme de services de garde universels, selon le modèle européen. Avec ce programme, les parents n'avaient à déboursier que 5\$ par jour et la province compensait pour le reste (le coût moyen d'une journée en garderie à l'époque était de 25\$), en plus de compléter le développement en vue de l'objectif final pour 200 000 enfants québécois. Dans la plupart des provinces, les garderies privées fonctionnent en parallèle avec les installations publiques. Mais le plan du PQ, suivi à la lettre, aurait opté pour fermer 450 garderies privées afin de les remplacer par des centres publics, subventionnés et syndiqués. Il était convenu que les services de garde ne généreraient aucun profit. Lévesque était très désappointé: « Ma femme et moi avons travaillé pendant six ans à 8\$ de l'heure afin de pouvoir ouvrir un jour notre propre garderie » raconte-t-il. « J'adore travailler avec les enfants et c'était un rêve de longue date d'ouvrir ma propre garderie. Mais le jour où j'ai signé le bail pour louer cet endroit, Pauline Marois (Présidente du Conseil du Trésor à l'époque du Parti Québécois) annonçait que le gouvernement n'émettrait plus de nouveaux permis pour ouvrir des garderies privées. Ça a été un coup dur... ».



Lévesque a finalement obtenu son permis, mais pour la seule raison qu'il en avait fait la demande l'année précédente. Il est rapidement passé à la **présidence de l'Association des garderies privées du Québec** et a organisé, sur une période d'un an, des manifestations, des veilles, des grèves de parents et des événements médiatiques pour mobiliser l'attention politique sur son réseau qui fournissait 24 000 places en garderie dans la province. « Nous avons été victimes d'agression idéologique », se souvient-il. L'idée courante selon laquelle il n'est pas approprié que des entrepreneurs s'impliquent dans les services à la petite enfance est tenace, en particulier dans les syndicats publics et dans les cercles universitaires. En bout de ligne, Lévesque a gagné le droit d'offrir le service à 5\$ dans les garderies privées. Mais les subventions au prorata étaient inférieures à celles offertes dans les centres sans but lucratif et il y avait, en plus, un moratoire sur l'ouverture de nouvelles installations privées pour les cinq années subséquentes à venir. Évidemment, ces coupures dans le secteur privé, jumelées aux généreuses subventions accordées aux parents, ont provoqué une disproportion de l'offre et de la demande, la demande étant beaucoup plus importante que l'offre. Le quotidien *The Montreal Gazette* estimait qu'en 2002, il y avait 60 000 noms d'enfants sur les listes d'attente pour une place au Québec.

Aujourd'hui, les Centres de la petite enfance subventionnés coûtent près de 1,4 milliard de dollars par année aux contribuables (et le chiffre ne cesse d'augmenter). Conséquemment, les entrepreneurs privés jouent un rôle important dans l'efficacité du système. Le nouveau gouvernement libéral de Jean Charest a donc décidé de diminuer la part de l'État en faisant passer le prix de la contribution parentale à

7\$ par jour. Le gouvernement libéral a aussi ouvert la porte au secteur privé. En février dernier, Carole Thérberge, la Ministre déléguée provinciale responsable de la Famille, a annoncé que toutes les nouvelles garderies mises sur pied au Québec bénéficieraient du financement privé. L'expérience exclusive du domaine « sans but lucratif » est terminée. Pourtant, bien que les garderies sans but lucratif reçoivent 33\$ par jour, par enfant, de la part du gouvernement fédéral – en plus du financement parental de 7\$ par jour – Lévesque, lui, n'en reçoit que 25\$: un écart de 24%. « Les places au privé coûtent moins cher, affirme la ministre déléguée Thérberge, et pourtant je n'y vois aucune différence entre les deux services ».

Un survol des installations privées et publiques permet de constater certaines différences-clés, qui sont principalement d'ordre technique. Par exemple, la garderie tenue par Lévesque est située dans un espace modeste et ensoleillé, au deuxième étage d'un édifice du quartier Hampstead, dans l'ouest de la ville, alors que le centre sans but lucratif de l'Université de Montréal est sis dans un luxueux local et meublé à prix élevé. Dans ce centre, plusieurs pièces entièrement équipées ne sont même pas utilisées; la cuisine rutilante est plutôt de l'ordre du *Queen Elizabeth*. D'autres installations sans but lucratif sont équipées de piscine ou de réseaux téléphoniques à la fine pointe de la technologie. « Nous faisons le même travail qu'eux mais pour moins d'argent, » raconte Lévesque. « Selon moi, la qualité des services est entre les mains des propriétaires et des éducateurs, non dans le luxe d'appareils de cuisine ». Lévesque indique aussi que les frais administratifs sont moins élevés dans le secteur privé, en expliquant que sa femme et lui seraient normalement remplacés par



cinq postes administratifs dans un centre syndiqué.

Philip Merrigan, économiste à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), a étudié les politiques provinciales d'aide à la famille et il s'inquiète de l'effet à long terme des centres sans but lucratif syndiqués et subventionnés. Il indique en outre que les clauses provinciales en matière d'équité salariale confronteront le gouvernement à une dette additionnelle de 300 millions de dollars. « Les coûts ne vont que continuer de grimper car les syndicats sont très agressifs » dit Merrigan. « En trois ans seulement, nous avons observé une augmentation de 40% des salaires ».

De nouvelles négociations pourraient aussi faire augmenter les salaires encore davantage. Merrigan croit qu'il serait plus économique de donner de plus grosses subventions au secteur privé afin de limiter le rôle des syndicats dans l'industrie des services de garde et susciter une meilleure compétition au sein de ceux-ci. « La qualité des écoles privées a toujours été très élevée au Québec » note Merrigan. « Pourquoi ne pas encourager le même type de marché pour les services de garde ? ».

Cependant la vision figée selon laquelle il n'est pas approprié que des entrepreneurs se lancent dans le domaine des services de garde perdure. « Un propriétaire de garderie privée veut faire du profit, ce qui n'est pas le cas dans l'environnement public – ou subventionné », affirme Christa Japel, professeure en éducation à l'UQÀM et co-auteure d'une étude récente qui compare les garderies avec les centres sans but lucratif de la province. Selon Japel, le récent virage du gouvernement permettant davantage

l'ouverture de garderies privées « est motivé par des considérations financières plus que par le réel désir d'améliorer l'environnement de l'enfant ».

L'étude réalisée par Japel classe la qualité de chaque point de services de la province dans les catégories Excellent, Bon, Minimal et Inadéquat. Les données cumulées démontrent que la grande majorité des garderies privées et publiques entre dans la catégorie du centre, mais que le secteur sans but lucratif fait néanmoins preuve d'une plus grande quantité de garderies de haute qualité comparative-ment au secteur privé. Mais Lévesque met en doute les statistiques et les conclusions de Japel. Il insiste sur le fait qu'il doit se conformer aux mêmes règlements et aux mêmes lois que les centres de services publics. La seule différence : deux-tiers des employés des centres sans but lucratif doivent être titulaires de diplômes en éducation préscolaire/primaire tandis que dans les garderies privées, seul le tiers des employés est soumis à la règle. Cette disparité doit d'ailleurs être éliminée d'ici trois ans; Lévesque affirme que son centre remplit déjà les nouvelles exigences gouvernementales.

Il renie également l'insinuation qu'il soit un moins bon éducateur parce qu'il fait du profit. « Je suis propriétaire : ma femme et moi gagnons un salaire de 40 000\$ chacun » dit Lévesque. « Mon profit, c'est mon salaire. Quand j'entends dire que nous faisons du profit sur le dos des enfants, je trouve que c'est ridicule. Je pourrais faire plus d'argent si j'étais directeur d'un centre sans but lucratif. » (le salaire maximum d'un gérant de centre sans but lucratif étant de 49 000\$...).

On pourrait même dire qu'un parent est beaucoup plus rassuré par un entrepreneur motivé que par un bureaucrate blasé. Il suffit de jeter un coup d'œil à l'interminable liste d'attente de la province (Lévesque compte 400 noms pour une garderie de 70 places), attribuable en grande partie au vieux moratoire sur les garderies privées... Ce surplus de demande aurait d'ailleurs permis à plusieurs centres de *filtrer* les candidats et de n'offrir des places qu'aux enfants les plus parfaits. « J'ai deux enfants handicapés dans ma garderie qui se sont vus refuser par toutes les installations sans but lucratif où ils avaient déposé une demande » dit Lévesque. « J'ai été le seul à bien vouloir les accueillir. La mère pleurait : comment la confronter à un autre refus ? ».

Kindergarten Cops



by Peter Shawn Taylor

Source : Canadian Business magazine

Quebec overturns a ban on private daycare — but entrepreneurs are still stung.

Like most busy entrepreneurs, Sylvain Lévesque finds himself juggling multiple tasks at inopportune moments. It's just that the din would be less if he'd chosen a different line of work. The Montreal daycare owner is trying to discuss the best time to hold a dance recital while simultaneously giving a tour of his centre. All around him a crowd of children aged 4 and 5 are flapping their arms and throwing their legs out behind themselves, wildly pretending to run through *Jell-O* as the theme music to *Star Trek* plays on a portable stereo and a teacher shouts out encouragement in both French and English.

To escape, Lévesque opens a door leading to the next room, only to enter more happy chaos. Here three- and four-year-olds are pushing cars and trucks around a mock roadway on the floor. *Vrooms* and *Rrrrs* fill the air. Then another door and another scene change. The highway gives way to circle-time as two- and three year olds engage in a lusty sing-along of "Sur le Pont D'Avignon."

Another door and — finally — silence. The energetic Lévesque drops into his office chair and begins his own personal circle time. He tells the story of how a dedicated daycare owner once faced the big bad wolf of public ownership, fought a long battle for respect and recognition and was finally welcomed home to save the day.

Quebec's child care system is as different from the rest of the country's as most other things are in *la*

Belle Province. In 1997 the then-Parti Quebecois government embarked on a European-style experiment in universal daycare. Parents would pay only \$5 a day and the province would ante up the rest — the average cost of day care in Montreal was \$25 per day at the time — as well as fund all capital expenditures required to make daycare spaces available to 200,000 Quebec children. Where most provinces allow commercial daycares to operate alongside non-profit operations, the plan as conceived by the PQ would have squeezed the 450 privately-owned day cares out of business in favour of subsidized, unionized, state-controlled centres. There was to be no profit in child care. And no joy for Lévesque. "My wife and I, we worked for six years at \$8 an hour in a daycare in order to open our own," he recounts. "I love working with children and it was always my dream to open a daycare. But the same day that I signed my lease on this place, Pauline Marois [former PQ treasury board chair] announced there would be no more licences for private day cares. It was hard."

Lévesque did get his licence, but only because he had applied the previous year. He promptly took control of the association which represents for-profit daycare owners in the province and organized a year-long series of rallies, vigils, parent strikes and media blitzes to direct political attention towards his sector, which was providing care for 24,000 children in the province. "We were suffering from ideological harassment," he recalls. The argument that it's improper for entrepreneurs to look after children is a



common one, particularly from public-sector unions and academics. In the end, Lévesque won the right for existing private daycare owners to offer \$5-per-day daycare. But the quid pro quo was a lower level of subsidies than was available to non-profit day cares — and a moratorium that prevented any new private centres from opening for five years. Not surprisingly, this curtailment of the private sector — not to mention the generous subsidies for parents — led to massive unfulfilled demand. The estimated waiting list for day-care space in Quebec, according to the *Montreal Gazette*, stood at 60,000 children in 2002.

Today with subsidized daycare costing taxpayers almost \$1.4 billion a year (and growing), commercial operators are playing an important role in making the system more efficient. The new Liberal government of Premier Jean Charest has tried to rein in costs by increasing the price paid by parents to \$7 per day. And it has welcomed back the private sector. This past February, Carole Thérberge, the provincial delegate Minister for family welfare, announced that all future day cares constructed in Quebec will be privately financed. The grand public experiment is over. Where non-profit day cares now receive \$33 per day per child in provincial funding on top of the \$7 a day parental fee, Lévesque receives only \$25 — a 24% difference. “Every space in the private sector costs less,” says Theberge. “And I don’t see any difference between the two services.”

A quick tour of both public and private day cares

suggests that there are some key differences, but largely in the fixtures. Where Lévesque’s daycare occupies a sunny but modest second-story space above a bank in the pleasant west-end neighbourhood of Hampstead, non-profit day cares such as the one at the University of Montreal gleam with expensive cabinetry and pricey furniture. There, several rooms sit fully equipped but unused; the kitchen is a massive shiny affair that would look more at home in the *Queen Elizabeth Hotel*. Other non-profit day cares boast swimming pools and costly state-of-the-art phone systems. “We do the same job they do for less money,” says Lévesque. “For me, quality child care is in the owners and the teachers, not in the kitchen.” Administration costs are also lower in the private sector”. Lévesque points out, explaining that him and his wife as owner would require up to five staff positions in a unionized daycare.

Philip Merrigan, a University of Quebec at Montreal economist who has studied provincial family policy extensively, worries about the effect of the heavily unionized and subsidized non-profit child care system in Quebec. Strict pay equity provisions in the province, he adds, also means the government may soon be on the hook for an additional \$300 million. “The costs will continue to escalate because the unions are very aggressive,” says Merrigan. “In three years we saw a 40% increase in wages.”

New negotiations could push wages even higher. He argues that it actually would be cheaper to give



the private sector larger subsidies in order to limit the role of unions in the daycare industry and inject more competition into the system. “The quality of private high schools is always very high in Quebec,” says Merrigan. “Why don’t we encourage that same kind of market for child care?”

Yet the notion that it is improper to have entrepreneurs offering daycare services is a pervasive one. “A commercial daycare owner wants to make a profit and that is not the case in a public/subsidized environment,” says Christa Japel, a University of Quebec education professor and co-author of a recent study comparing non-profit and for-profit day cares in the province. As she sees it, the government’s recent move to open more private facilities “is financially motivated rather than by any motivation to improve children’s environment.”

Japel’s study ranked the quality of day cares in the province as poor, acceptable and good. The data show that while the vast majority of both public and private day cares fall into the middle category, the non-profit sector showed a greater number of good quality day cares as compared to the private sector. Lévesque disputes the figures — and Japel’s conclusions. He notes that he faces the same rules and regulations as public day care, the only difference being that non-profit centres are required to have two-thirds of their staff qualified in early childhood education and private day cares need only one-third. That difference is set to disappear in three years, although Lévesque says his daycare already meets the new

standard.

He also takes umbrage with the claim that earning a profit makes him less of a caregiver. “I am the owner and I pay myself a salary of \$40,000 and my wife a salary of \$40,000,” Lévesque says. “My profit is my salary. When critics say we are making profits on the backs of children, I say it is ridiculous. I could make more money as the director of a non-profit daycare.” (The top wage for a non-profit daycare manager is \$49,000.)

It might even be argued that a motivated entrepreneur, rather than the comfortable bureaucrat, is a parent’s best friend. Consider the massive waiting list in the province — Lévesque himself has 400 names queued for 70 spots — which is largely due to the old moratorium on private day cares. This surplus of demand has allowed many centres to screen children, offering spaces only to kids who are easy to handle. “I have two handicapped children in my centre who were refused by every non-profit centre they applied to,” says Lévesque. “I was the only one who would take them. But the mother was crying, how could I refuse her?”

NO 1
EN SUFACES DE
CAOUTCHOUC
AU QUÉBEC

SécuriSol
L'original depuis 1991

>> PROJETS
CLÉS EN MAIN
>> NOUVEAU
TUILES DE CAOUTCHOUC
FABRIQUÉES AU QUÉBEC

LES INSTALLATIONS SPORTIVES
DEFARGO.com
1.866.433.3274

PLUS DE **300** INSTALLATIONS

FABRIQUE DE RECYC-QUÉBEC

SURFACE DE CAOUTCHOUC SÉCURISOL

garçon synthétique

NIQUETTE ROCHELEAU ASSURANCES LTÉE

Consultants en assurance collective

Est fière de s'associer à l'Association des garderies privées du Québec
afin d'offrir ses services de consultants en :
assurance collective, assurance-vie individuelle,
placement financier et rachat de parts.
Contactez-nous au plus vite pour plus d'information !

3750, boul. Crémazie est - Bureau 402, Montréal (Québec) H2A 1B6
Téléphone : (514) 593-4848/ 1(800) 268-4848
Télécopieur : (514) 593-6884
Assurances@niquetterocheleau.com

Idéal pour la garderie et la maison
Donnez à vos enfants une longueur d'avance...



McWiz Junior

6 à 12 ans

Le jeu ultime des connaissances pour les enfants. GAGNANT de plusieurs prix dont le :
« Le choix des professeurs » - Learning Magazine

Memo-Lingo

3 à 5 ans

La collection Memo-Lingo : Le seul jeu de mémoire et d'associations qui permet l'apprentissage du vocabulaire dans 3 langues (français, anglais et espagnol)
cd audio inclus
6 jeux - 6 thèmes différents



Disponibles dans les magasins Hart près de chez-vous, chez Renaud-Bray, Archambault et dans toutes les boutiques spécialisées de jeux et jouets.

1.888.691.2849

www.mcwiz.com

CONCOURS LES JEUX McWIZ

Remplissez le coupon ci-dessous et courez la chance de gagner un ensemble de jeux McWiz d'une valeur de 150\$. Le tirage aura lieu le 30 mai 2004.

NOM DE LA GARDERIE : _____

ADRESSE : _____

Ville : _____ C.P. : _____

TÉL. : _____

Faire parvenir à :

Les Jeux McWiz
165, boul. Ste-Madeleine, local 29
Cap-de-la-Madeleine QC G8T 3L7



SVP cochez si vous désirez recevoir notre catalogue.



L'IPAQ

Michel Gravel
Président

Plus de 18 ans
à votre service !



650 BÉRIAUT, LONGUEUIL (Qc) J4G 1S8

Montréal : (514) 522-7994

Rive-Sud : (450) 677-5654

Télécopieur : (450) 677-0300

- Arts plastiques
- Fournitures scolaires
- Ameublement
- Jeux éducatifs





Joe-Ann Benoît

La discipline à la maison et en milieu de garde

Valérie, 5 ans, dit à son éducatrice qui lui demande de ramasser ses jouets « Ça ne me tente pas ! Je ne le fais pas à la maison ! ». La mère de Vincent voudrait que le milieu de garde permette à son fils de faire des activités différentes des autres enfants. Martine, éducatrice, dit à Simon de ne pas frapper les autres enfants quand il est frustré mais ses parents l'encouragent au contraire à se défendre, en frappant lorsqu'il le faut... Toutes ces situations mettent en jeu des règles de discipline différentes qui se confrontent.

Des règles de vie adaptées à chaque lieu

Les enfants ont à s'adapter à des règles de vie qui varient d'un endroit à l'autre. En général, chaque « territoire » est régi par des personnes précises : à la maison, ce sont les parents; à la garderie, l'éducatrice; à l'école, les professeurs; à la bibliothèque municipale, la bibliothécaire, etc. Chacun de ces espaces remplit des fonctions précises et a des consignes bien spécifiques. Par exemple, en milieu de garde, l'adulte doit gérer des groupes et non un ou deux enfants, comme dans la plupart des familles. Cela implique certaines règles de conduite qui diffèrent de la maison. Il y aura des exigences identiques : par exemple se laver les mains avant le repas et d'autres différentes : comme demander aux enfants de ne pas courir dans la garderie.

Les enfants le savent intuitivement. Vous pouvez même voir un enfant changer complètement de comportement d'une place à l'autre ! Il s'adapte aux règles de chaque endroit. Il sait très bien ce qu'il peut faire ou ne pas faire à la garderie, jusqu'où il peut aller à la maison (et même avec papa versus avec

maman !) et les permissions de grand-maman quand il va chez elle ! Il sait tout cela !

Des règles claires l'aident à se structurer et à adopter la conduite appropriée. Un territoire, un « coach » ! Mais qu'arrive-t-il lorsque l'enfant se retrouve en présence de deux personnes en autorité sur le même territoire ? Dans cette situation il est souvent confus ! Toutes les éducatrices ont observé le phénomène de l'enfant sage et collaborateur qui devient soudainement agité et opposant juste quand... il voit entrer son parent à la garderie. Que se passe-t-il ? Le problème est qu'il se retrouve en présence de deux adultes en autorité sur deux territoires différents au même endroit et... il ne sait plus quelles règles appliquer : celles de la garderie ou celles de la maison ? En général, il opte pour les règles les plus faciles à suivre. La solution est simple, il faut que les adultes concernés - ici le parent et l'éducatrice - annoncent à l'enfant que se sont les règles du territoire qui prévalent. « Aussi longtemps que tu es à la garderie, tu dois suivre les consignes de la garderie ». Idéalement, ils l'annonceront ensemble.

Dans le cas de Valérie qui refuse de ramasser ses jouets sous prétexte qu'elle ne le fait pas chez elle, l'éducatrice répondra « Chez toi, c'est chez toi et ici, c'est ici. Ici, il faut ramasser les jouets ! ... Ces clarifications aident l'enfant à bien distinguer les règles de chaque espace et à s'y conformer.

Harmoniser les interventions à la maison
et à la garderie

Les parents choisiront un environnement de garde



qui correspond de façon globale à leur philosophie. Mais ils doivent être conscients que ce milieu présente un contexte et des exigences différentes du milieu familial. Ils ne peuvent exiger que l'éducatrice agisse en tout temps comme ils le feraient eux-mêmes au domicile, ni demander que les règles de la garderie changent uniquement pour leur enfant.

Le parent avisé soutiendra l'éducatrice dans ses interventions. Il ne faut pas oublier que des règles claires et congruentes rassurent et sécurisent l'enfant et lui permettent d'adopter le comportement adéquat au bon endroit. Car lorsque l'enfant reçoit des messages contradictoires, il devient confus et ne sait plus comment réagir. C'est le cas de Simon, dont les parents lui conseillent de se défendre, en tapant s'il le faut, alors que son éducatrice lui dit plutôt de ne pas taper et de chercher des solutions ou l'aide d'un adulte. Tirailé entre des consignes contradictoires, l'enfant ne sait plus trop quelle attitude adopter. Sa conduite sera, par conséquent, plus souvent inadéquate et il vivra des conséquences malheureuses qui n'auraient pas été nécessaires si les adultes avaient su harmoniser leurs directives.

Pour arriver à cette harmonisation, il faut :

1- Se parler ! Lors des rencontres formelles, la garderie peut présenter aux parents les différentes règles de vie et ceux-ci peuvent en profiter pour exprimer leur point de vue. Chacun connaît alors, dès le départ, le mode de fonctionnement de la garderie et du milieu familial. De même, les échanges quotidiens permettent de se tenir au courant de ce qui se passe. Quand quelque chose ne va pas, il ne faut pas attendre pour en parler mais clarifier la situation dès

que possible. On évite ainsi bien des malentendus !

2- Rester centré sur l'essentiel ! Cela consiste à se concentrer sur les points de discipline les plus importants et à accepter les petites divergences qui ne concernent que des difficultés mineures. Si un enfant présente plusieurs comportements dérangeants, il est plus efficace de n'en travailler qu'un ou deux à la fois que de tenter de tout changer.

3- Se faire confiance les uns, les autres ! Le parent connaît bien son enfant et l'éducatrice est une spécialiste de la petite enfance. La confiance entre les différents partenaires de l'éducation de l'enfant demeure essentielle.

En conclusion, bien connaître les modes de fonctionnement qui prévalent dans les différents milieux de vie de l'enfant et faire en sorte qu'ils ne comportent pas de différences majeures sont un gage de bien-être et d'adaptation aisée pour l'enfant.

Joe-Ann Benoît est psychothérapeute familiale, conférencière dans les écoles et les CPE, auteure des livres « Le défi de la discipline familiale » et « La discipline, du réactionnel au relationnel » et co-animatrice à l'émission « Familles d'Aujourd'hui ».

Madame Benoît offre également d'autres formations : **L'analyse des dessins d'enfants**
Le décodage des dessins d'enfants et les applications pédagogiques, psychologiques et thérapeutiques.

**Pour information : (418) 832-7014 ou
joeann@videotron.ca**



Groupe Accisst

Dénoncer la douleur le plus tôt possible, c'est vouloir éviter une lésion importante !

La douleur est connue de tous, on la tolère et pourtant elle fait des ravages chez les gens au travail comme dans la vie privée. Dans le monde du travail, il n'est pas rare ou surprenant d'avoir entendu ou participé vous-même à un échange informel sur des « bobos » et des douleurs associées. D'ailleurs, les garderies ne sont pas en marge de ce phénomène. Dans la société, la douleur semble souvent synonyme de quelque chose de « ponctuel » et de « passager ». On veut bien croire que cela ira pour le mieux et surtout pas pour le pire...

En prévention, on parle souvent de la fréquence ou de la gravité lorsque l'on fait référence aux lésions du travail. Bien avant la déclaration d'une lésion, les commentaires informels du milieu devraient faire l'objet d'une attention « réelle » par l'ensemble des acteurs. Pour briser le moule de ce manque d'initiative, il faut d'abord décider d'en parler plus ouvertement. Il faut voir la douleur comme une chose à mieux saisir en groupe et non seulement la traiter comme une affaire strictement personnelle et banale. Aujourd'hui, on laisse encore un grand fardeau à nos professionnels de la santé. On semble agir trop tardivement, soit à partir du diagnostic émis par le médecin. La douleur est peu identifiée et rarement documentée par des gens au travail. Les ressources humaines s'y intéressent souvent lorsque leurs dossiers font désormais l'objet d'une déclaration à la CSST. La difficulté pour l'entreprise et les travailleurs

provient du fait que les parties ne font rien de spécial pour trouver des points communs qui leur seraient profitables. Pour que les garderies changent les choses, nous croyons qu'il faut premièrement connaître les mécanismes d'apparition de la douleur qui sont très variables d'une personne à l'autre. L'apparition de la douleur peut s'étendre sur quelques jours, quelques mois et même quelques années. Imaginez alors que dans le cas de maladies inflammatoires, aussi appelées les maladies en « ITE », le processus d'apparition peut pratiquement s'étendre jusqu'à dix ans. Lorsque la lésion s'installe progressivement et que cela n'est pas imprévisible et soudain, il est possible d'intervenir et de limiter les conséquences de façon significative.

Comprendre les trois stades

Gérer la douleur, c'est anticiper dans le but de réduire les atteintes possibles. Il faut chercher les causes dès les premiers symptômes chez l'individu. Il faut faire comprendre aux gens le risque de s'adapter à sa condition et de développer le réflexe d'attribution à plusieurs causes. Les professionnels de la santé divisent l'apparition de la douleur en trois stades :

Le premier stade

Au point de départ, la personne peut ressentir une douleur pendant le travail. Celle-ci disparaît habituellement après la journée. Mais une sensation de fatigue, d'inconfort et de malaise peut demeurer.



La question pour vous situer est simple : "Demandez-vous qu'est-ce qui se passe avec votre douleur pendant la fin de semaine et lorsque vous êtes en vacance ?" Advenant le constat d'une diminution appréciée, il serait stratégique de chercher la cause dans votre environnement de travail. En agissant sans trop attendre, vous augmenterez vos chances de recouvrer votre état de bonne santé initiale. Ne remettez jamais cette étape à plus tard du fait qu'il est facile de passer rapidement au second stade. Il faut essayer de vous prendre en mains malgré les préjugés, les craintes et l'ignorance possibles de votre entourage.

Le deuxième stade

En cas d'évolution, la douleur persistera après le travail et son intensité ira en augmentant. Devant ce contexte, il est possible que vous envisagiez de modifier certaines activités quotidiennes telles que ménagères, sportives et de loisirs. La personne est visiblement moins fonctionnelle et il se concrétise des répercussions indésirables sur sa qualité de vie.

Le troisième stade

On atteint un niveau d'inconfort majeur... La douleur persiste au repos et elle peut même affecter le sommeil de la personne. Au travail, on remarquera que cette dernière est incapable d'effectuer ses tâches attendues. Bref, le problème fait en sorte qu'elle devient très limitée dans ses activités habituelles de chaque jour. Le risque de séquelles permanentes et

d'irréversibilité est monnaie courante à cette étape. La guérison exigera une très longue période de temps. Le travailleur affecté à ce niveau sera probablement en situation de réclamer de la CSST. De son côté, l'employeur devra s'ajuster à des réalités cliniques tardives. L'importance de réagir promptement est donc primordiale car la santé de la personne a toujours un impact direct sur son mode de vie et des effets réels sur son entourage.

Catherine Lapierre et Jacky Deschênes sont nos Consultantes en Ergonomie au groupe ACCISST.
tél :1 888. 864. 7578.

Académie Impact

C'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut être grand ! En tant qu'éducateurs et éducatrices en garderie, votre tâche est très complexe. Vous devez aider les enfants à grandir, à mieux se connaître, à prendre leur place, à vivre en groupe et à développer leur plein potentiel... Ce n'est pas une tâche facile que d'aider ces grands petits humains à déployer leurs ressources. Plus encore, le faire dans le plaisir et en suscitant constamment l'intérêt des enfants semble parfois vraiment trop ambitieux. C'est qu'il faut plus que des mots pour y parvenir. *Académie Impact* et sa *Psyboutique* vous offrent une foule d'idées, d'expériences enrichissantes, surprenantes et intéressantes à vivre avec vos jeunes compagnons. Laissez-nous vous présenter quelques-uns de ces produits amusants et originaux, mais surtout extrêmement efficaces.

D'abord, le livre *Techniques d'Impact au préscolaire* est un incontournable lorsqu'il est question d'interagir efficacement avec les petits et leurs parents. Édith Roy et Daniel Beaulieu y présentent plus de 50 techniques originales et créatives pour outiller émotionnellement les enfants, de même que des stratégies ciblées pour vous aider à aborder plus aisément les sujets épineux et les questions délicates avec les parents. Un ouvrage de référence rempli de trucs ingénieux, très concrets et directement applicables dans le contexte préscolaire. Avec la série *Jojo l'ourson*, les enfants découvrent l'univers de Jojo, un personnage sympathique et attachant qui vit toute une gamme d'émotions. Conçus par Sylvie Lachance, éducatrice spécialisée comptant plus de 25 ans d'expérience, ces livrets sont destinés à intervenir auprès des enfants qui, pour une raison ou pour une autre, éprouvent des difficultés avec leurs émotions.

Une approche multisensorielle amusante et efficace est exploitée afin d'aider les tout-petits à intégrer l'essentiel des caractéristiques émotionnelles. Ils pourront ainsi mieux reconnaître leurs émotions et celles des autres et, enfin, mieux les exprimer avec respect et confiance. Même s'ils sont petits, vos jeunes compagnons vivent parfois des émotions douloureuses. De grandes tristesses et d'orageuses colères ponctuent leur vécu au quotidien. Ils ne savent pas toujours comment aborder et exprimer sainement ces grandes émotions. À partir de contes touchants et attrayants, la série des *Cont'activités sur les émotions* propose des activités de discussion et des ateliers de création artistique ou d'expression corporelle uniques et amusants, qui aident les enfants à découvrir leurs ressources personnelles et à mieux vivre les relations parfois difficiles avec les autres.

Vous ne les connaissez peut-être pas encore, mais vous ne pourrez plus vous en passer. Les objets d'interrelation et les outils d'intervention à teneur psychologique disponibles à la *Psyboutique* d'*Académie Impact* font déjà partie intégrante de plusieurs programmes éducatifs. En voici deux qui ont particulièrement séduit les éducateurs en garderie du Québec.

D'abord, faites la connaissance de *Tortellini*, la tortue d'*Impact*. Douce et affectueuse, Tortellini est une gentille marionnette qui se cache parfois sous sa carapace lorsqu'elle est effrayée ou intimidée. Elle comprend donc parfaitement les enfants qui vivent de telles situations. Pour les éducateurs, Tortellini représente un outil essentiel pour aborder les questions de la peur, de l'inquiétude ou du repli sur soi, mais aussi la nécessité de se révéler aux autres pour avancer et réaliser des apprentissages significatifs.

Ensuite, le *Calmomètre* est un tableau indicateur coloré et efficace pour aider les enfants à préserver une bonne atmosphère de travail et de vie. Il est donc indispensable pour leur faire prendre conscience de l'intensité du bruit ambiant, du degré d'agitation ou de leur état émotif du moment. Il peut être utilisé individuellement ou en groupe.

Pour plus d'information sur les publications ou la *Psyboutique* d'*Académie Impact*, composez le 1 888 8GUÉRIR / 848-3747 ou visitez leur site Web : www.AcademiImpact.com. Enrichissement et stimulation garantis !

Fargo



par François Brault

Aménagement de la cour : Trucs et conseils

Ah le printemps! Le soleil chaud qui fait fondre la neige et dégeler le sol transforme votre cour extérieure en véritable champs de bataille. Soyons réaliste, si le printemps est bucolique pour certains, il est un cauchemar pour d'autres. C'est pourquoi certains d'entre vous décideront de réaménager la cour extérieure de la garderie cet été.

Quelle que soit l'envergure des travaux, vous en arriverez inmanquablement à la question suivante : « Quel type de surface vais-je y installer ? »

Surface de protection : Sable, fibre de cèdre ou caoutchouc?

Tout est une question de budget. Toutes les personnes qui ont fait installer du caoutchouc vous diront qu'ils ne peuvent plus s'en passer. Si le caoutchouc nécessite un investissement initial plus important, il vous permettra cependant d'économiser à long terme sur l'entretien (rajout de sable/fibre, désinfection et raclage). Au niveau de la sécurité, la fibre de cèdre est de loin le revêtement offrant les meilleurs résultats. Si vous optez pour le revêtement de caoutchouc, exigez que votre surface soit testée sur place selon l'ACNOR Z-614. De plus, demandez que les résultats vous soient remis accompagnés du certificat de conformité. On vous les demandera assurément lorsque viendra l'inspection de votre cour.

Petit conseil pour votre aménagement

Sachez que pour les aires de grande circulation, il est possible de faire installer un gazon synthétique qui ressemblera, à s'y méprendre, au gazon naturel et réglera votre problème de boue au printemps! Pour une aire de jeu d'eau, le revêtement de caoutchouc est tout indiqué. Il peut être avisé de prévoir une largeur de 2 dalles de béton en périphérie de votre carré de sable. De cette façon, vous pourrez balayer le sable rapidement et facilement.

**UN RAPPEL IMPORTANT.
N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE CIRCULER
LE BULLETIN INFO-GARDE PARMI
VOTRE PERSONNEL ET LES PARENTS
AFIN DE TRANSMETTRE L'INFORMA-
TION AINSI QUE DE FAIRE CONNAÎTRE
NOS PLACEMENTS PUBLICITAIRES.**

La force de la maturité

Nos logiciels de gestion sont utilisés par la très grande majorité des services de garde du Québec, et ils sont maintenant disponibles en Ontario.

Faites confiance au LEADER !

Saviez-vous que ?

Avec *Gestionnaire - webmestre*, vous communiquez directement avec les parents et pouvez leur transmettre, en toute confidentialité, les feuilles de route des enfants et les états de compte via le Web.



4200, boulevard Saint-Laurent, bureau 701
Montréal (Québec) H2W 2R2

☎ 514.985.0550 / 1.800.463.5066
☎ 514.985.0775

www.micro-acces.com

Programme d'Assurance Garderie

**Service personnalisé
Service d'indemnisation 24 heures
Programme spécialisé
20 ans d'expérience
Plus de 1 300 adhérents**

Pour informations :

5100, rue des Tournelles, bureau 200

Québec (Québec) G2J 1E4

Tél : (418) 623-6070

Tél (sans frais): 1-800-563-6070

Télec : (418) 623-6074

Internet : www.btb.qc.ca

•Karen Bégin

Conseillère en régime d'assurance collective

Conseillère en sécurité financière

kbegib@btb.qc.ca

•Andrée Bernier Conseillère d'A. Ass.

abernier@btb.qc.ca

 **BLOUIN, TAILLON, BÉGIN**
ASSURANCES INC.



Poisson Prud'Homme & Associés

Évaluateurs agréés
Conseillers en Immeuble

•Estimation des actifs d'une garderie (immeuble et biens meubles) conforme aux méthodes d'évaluation reconnues par le MESSF.

•Saviez-vous que selon le MESSF, le prix de vente des actifs corporels doit obligatoirement être estimé par un évaluateur agréé.

•Saviez-vous que selon le MESSF, pour négocier le prix de vente des actifs incorporels supérieurs au montant prévu aux règles budgétaires en vigueur, le vendeur doit retenir les services d'un évaluateur agréé obligatoirement.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Monsieur Fabien Prud'Homme, É.A., AACI, P.App

225, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200

Montréal (Québec) H2Y 1T4

Téléphone : (514) 844-4431

Télécopieur : (514) 282-0917

Site Internet : www.ppa.qc.ca

Courriel : ppa@ppa.qc.ca

UN PROJET DE GARDERIE EN TÊTE ?

Fondée en 1984, la firme d'architecte GROUPE LECLERC et son équipe multidisciplinaire ont réalisé au cours des trois dernières années plusieurs projets de centre de la petite enfance.

Ces projets de garderie leur ont permis d'acquérir une vaste expérience dans ce domaine hautement spécialisé.

Les enfants dont vous aurez la garde bénéficieront d'un milieu agréable qui stimulera leur esprit créateur, favorisera leur développement, leur détente et leurs jeux le tout à la plus grande satisfaction des intervenants.



Pierre Leclerc, architecte
5245, Chemin de Chambly
Saint-Hubert, Qc.
(450) 443-4130
groupeleclerc@biz.videotron.ca



ARCHITECTURE

Dossiers éducatifs

Promouvoir le travail d'équipe en milieu de garde

Dans une garderie, le travail d'équipe est indispensable. Les tâches se font par rotation, les programmes sont coordonnés et les ressources partagées. Formez-vous une équipe? Votre atmosphère de travail ressemble-t-elle à celle d'une communauté chaleureuse de professionnelles où il y a beaucoup d'appréciation et de soutien mutuel, ou est-ce plutôt une famille dysfonctionnelle dominée par la tension, le soupçon et le ressentiment? Le fait de ne pas travailler en équipe crée un milieu de travail sans joie, rempli de stress et, en bout de ligne, des services de garde de qualité médiocre. Des employés qui travaillent efficacement en équipe peuvent fournir : du travail de meilleure qualité, une productivité accrue, l'amélioration du moral du personnel, une baisse de l'absentéisme et un personnel habilité. Or, la promotion du travail d'équipe est essentielle.

Qu'est-ce qu'une équipe?

Une équipe, c'est un groupe de personnes qui possède une formation, des compétences et des aptitudes différentes partageant un objectif commun. Ce groupe travaille ensemble pour planifier, coopérer, partager le pouvoir, communiquer et célèbre ensemble. La crainte et la résistance au changement sont des traits humains qui provoquent des conflits. Si la diversité est ouvertement acceptée, elle devient une force pour le groupe. Encouragez les membres à discuter de leurs différences les uns avec les autres. Par exemple une éducatrice qui excelle en planification créatrice de programmes, mais qui est quand même peu habile à communiquer avec le parent,

peut être quand même appréciée au lieu de se sentir menacée. Recrutez du personnel dont la personnalité et les compétences peuvent rejoindre votre équipe. Faites des allocutions sur comment bien travailler en équipe. Réunissez le personnel et félicitez ceux et celles qui ont pris de bons risques et récompensez-les!

Il est normal d'avoir certains conflits dans une équipe, pas besoin de paniquer. C'est une bonne occasion de renforcer l'équipe dans la coopération à régler les différents problèmes. Cependant les attitudes négatives et le fait de ne pas soutenir les collègues peuvent être motifs de congédiement lorsque cela persiste. Encouragez chacun à dresser une liste d'objectifs personnels et à les respecter. L'objectif commun doit être précis, connu et évident dans tout ce que vous faites, sinon personne ne sait où il va...

Affichez clairement l'objectif général de l'organisation comme « soutien aux parents ». Ainsi, celui qui évite les rencontres avec les parents contredit l'objectif de l'équipe. Travailler ensemble pour réaliser un but commun. Lorsque la direction dicte les objectifs, les employés sont moins motivés à les réaliser. Pour encourager votre équipe à travailler efficacement, il faut déléguer les tâches de façon claire et équitable. Dans chacune de vos réunions, utilisez la gestion participative, ainsi, chacun connaît sa position en partageant le pouvoir de prises de décisions, le leadership et la résolution des problèmes.

De plus, bien informer l'équipe de travail est primordial; vous devez prévoir du temps pour communiquer avec elle, car une absence de dialogue produit la désinformation, les ragots et le ressentiment qui détruisent la productivité, la créativité et le moral du personnel. La participation aux réunions du personnel devrait être une exigence et tenir régulièrement des réunions d'équipes devrait être obligatoire. Les réunions peuvent se faire pendant la sieste des petits. Ainsi, un tableau blanc à la disposition de tous pour écrire des affirmations positives, des blagues ou des anecdotes drôles peut procurer un sentiment d'appartenance et une bonne communication. Organisez des séances de perfectionnement pour vos équipes de travail et n'oubliez pas

« souriez » c'est le meilleur antidote.

Le plus important est de savoir que nous sommes appréciées. Le ciment qui tient l'équipe ensemble et l'énergie qui anime le groupe, c'est d'être valorisées et reconnues à sa juste valeur. Faites de l'appréciation mutuelle une valeur fondamentale de votre milieu de travail, soyez le modèle. La promotion du travail d'équipe en garderie n'est pas facile, cependant elle donne un fondement puissant pour la qualité des services de garde. Lorsque tous sont solidaires, nous sommes davantage disposées à prendre soin des enfants, n'est-ce pas là l'objectif commun de toutes les garderies?

**Sources : Article de Carol Wagg de l'Association d'Éducation des Petits de l'Ontario
résumé par Diane Bousquet**

Actif? Très ou trop actif? Hyperactif?

Hyperactif : « voilà un mot qui revient souvent ». Activité n'égale pas hyperactivité. Les enfants ont un besoin intense de bouger, de courir, de sauter et de crier : en un mot, de déplacer de l'air ! Par contre, ils sont capables, selon leur âge, de se concentrer quelques minutes sur un jeu ou sur une émission de télévision. Cette capacité d'attention augmente avec l'âge. Rassurez-vous! Même s'il est très turbulent, il n'est certainement pas hyperactif. Vous pouvez répondre au besoin de mouvement des jeunes enfants en favorisant des périodes de jeux énergiques. Par exemple : « Quand je frapperai dans mes mains, vous allez sauter le plus haut possible et crier le plus fort possible ». Combien de temps ferez-vous durer le jeu ? Jusqu'à l'épuisement ou presque ! Ce sera très efficace pour les calmer.

La véritable hyperactivité elle se présente sous deux formes :

La première : l'hyperactivité constitutionnelle semble reliée à certains problèmes de fonctionnement du cerveau. Elle se manifeste très tôt dans l'existence des enfants et peut les affecter à des degrés divers. Des enfants atteints de ce type d'hyperactivité bougent vraiment sans arrêt, même pendant leur sommeil et sont pratiquement incapables d'attention soutenue, même pendant de courtes périodes.

La deuxième : l'hyperactivité réactionnelle, est reliée aux enfants qui ont toujours présenté un comportement normal et deviennent tout à coup hyperactifs. Il y a alors lieu de s'interroger sur ce qui peut les avoir affectés. Certains enfants, par exemple s'étourdissent pour éviter de trop souffrir de la séparation de leurs parents ou de la mort d'un être cher. C'est leur manière de fuir un chagrin ou une anxiété trop pénible. Pour aider ces enfants, il faut recourir à des spécialistes ou à des organismes qui offrent des services psychologiques appropriés. La médication n'est pas indiquée dans ces situations. Les enfants souffrant d'hyperactivité, quelle qu'en soit la forme, ont un grand besoin de compréhension et de soutien de la part de leur entourage, en plus de l'aide spécialisée qu'il y a lieu de leur procurer.

Source : Éducation coup de fil : (514) 525-2573

Expériences-clés favorisant le développement du langage, de l'écriture et de la lecture

Favoriser le développement du langage, c'est fournir à l'enfant l'occasion :

- 1- d'échanger avec les autres sur des expériences personnelles : converser, exprimer sa pensée et ses sentiments;
- 2- de décrire les objets, les événements et les liens entre eux;
- 3- de jouer avec les mots : chanter, réciter des comptines, écouter des histoires;
- 4- d'écrire de diverses façons (dessiner, tracer des formes, inventer des lettres);
- 5- de faire écrire par l'adulte les mots dits afin qu'ils puissent être relus : noter les paroles, permettant ainsi à l'enfant de comprendre que tout ce qu'il dit peut être écrit, cela constituant une autre façon d'exprimer sa pensée et ses émotions;
- 6- de lire (des lettres, des mots, des livres).

Source : programme « Jouer, c'est magique ! ».

Les professionnels internationaux de la petite enfance se réunissent pour discuter de la qualité des services à l'occasion du sixième Forum Mondial sur les soins et l'éducation de la petite enfance au Canada

En juin 2003, Monsieur Sylvain Lévesque, président de l'AGPQ avait représenté son réseau lors du *World Forum on Early Care and Education* qui se tenait au Mexique. Cette cinquième édition du *World Forum* avait d'abord été précédée de quatre autres grands rassemblements qui s'étaient tenus respectivement à Honolulu en 1999, à Singapour en 2000, en Nouvelle-Zélande en 2001 et en Grèce en 2002.

Le Forum Mondial, composé de délégués provenant de 80 nations à travers le monde, compte également parmi ses rangs les diverses organisations suivantes pour soutenir ses activités : L'Unesco (France), La Fédération canadienne des Services de Garde à l'Enfance (Canada), *The International Step by Step Association* (Hongrie), *The National Day Nursery Association* (Royaume-Uni), *Early Childhood Council* (Nouvelle-Zélande), *The Pacific Preschool Council* (Fidji), *The National Children's Nurseries Association* (Irlande) et L'Association canadienne pour les jeunes Enfants (Canada), pour n'en nommer que quelques-unes.

Mises à part leurs différences culturelle, linguistique et économique, tous les enfants du monde ont un droit commun : avoir accès à des services éducatifs de qualité afin de vivre des expériences-clés dès la petite enfance favorisant leur développement global harmonieusement. Cette vision, l'AGPQ y souscrit entièrement et avec véhémence car elle est persuadée que, selon les expériences de réseautage qu'elle vit actuellement à l'échelle mondiale, le Québec est doté du système de garde et d'éducation en petite enfance le plus efficace et le plus accessible au monde.

Le système québécois est un modèle unique qui, selon l'Association, doit être promu auprès d'autres nations afin de faire valoir l'importance pour les gouvernements d'investir massivement en services à la petite enfance afin de permettre à tous les enfants, indépendamment de leur statut social, de vivre des expériences ludoéducatives favorisant l'égalité des chances de réussite pour tous. L'idée de recevoir le *World Forum* au Canada a, pour une première fois, été envisagée lors de l'événement tenu au Mexique par tous les délégués canadiens présents.

L'Association a donc, dès ce moment, promu le Québec comme province privilégiée pour tenir un tel rassemblement puisque l'avant-gardisme de notre système de garde est un modèle dont pourront s'inspirer plusieurs nations pour soutenir le développement de leurs politiques à la famille et à l'enfance.

Sous la coordination de Madame Susan Peebles, un Comité organisateur a donc été créé rapidement dès l'annonce diffusée par Monsieur Roger Neugebauer, Président et Fondateur du *World Forum*, à l'effet que cet événement de renommée mondiale serait tenu au **Centre Sheraton de Montréal du 17 au 21 mai 2005.**

Constitué de divers partenaires dont ADCO (*Association of Day Care Operators of Ontario*), le RCPÎM (Le Regroupement des Centres de la petite Enfance de l'Île de Montréal) L'Association canadienne pour les jeunes Enfants, La Fédération canadienne des Services de garde à l'Enfance et l'AGPQ, le Comité organisateur du *World Forum* a déjà tenu deux rencontres dans les locaux de notre Association. Nous sommes donc tous très fébriles à l'idée de recevoir un congrès d'une telle envergure à Montréal et nous pouvons vous assurer que des renseignements complémentaires à cet égard vous seront transmis afin de vous faire connaître la programmation en vigueur.

Le Forum Mondial s'adresse prioritairement aux professionnels de l'éducation et de la petite enfance et aborde des thèmes tout aussi variés que l'éducation pour la paix, la gestion du personnel, les services éducatifs à la petite enfance, le stress dans les familles contemporaines, les enfants ayant des besoins particuliers, santé et nutrition, leadership, la valeur des jeux de rôle, les relations parentales, le financement des services, la violence et les médias ainsi que le droit des enfants, etc.

Les informations traitant des inscriptions et des mises à jour sur l'événement sont disponibles via le site Internet du Forum Mondial sur :

www.ChildCareExchange.com.

Pour plus d'information contacter :

Child Care Information Exchange

P.O Box 3249 Redmond, WA

98073-3249

Tél. (425) 883-9394

**Au plaisir de vous y accueillir dès mai 2005 !
Le COMITÉ ORGANISATEUR**

International Childcare Practitioners Meet to Discuss Quality Services during the Sixth World Forum on Early Care and Education in Canada

AGPQ president Sylvain Lévesque represented the network at the World Forum on Early Care and Education held in June 2003 in Mexico. This fifth edition of the World Forum was preceded by four other large gatherings: in Honolulu, in 1999; in Singapore, in 2000; in New Zealand, in 2001 and in Greece, in 2002.

The World Forum, composed of delegates from **80** countries, is also supported by a broad range of organizations: UNESCO (France), Canadian Childcare Federation, The International Step by Step Association (Hungary), The National Day Nursery Association (United Kingdom), Early Childhood Council (New Zealand), The Pacific Preschool Council (Fiji), The National Children's Nurseries Association (Ireland) and the Canadian Association for Young Children, to name only a few.

Despite cultural, linguistic and economic differences, children across the world have a common right: quality educational services starting at a very young age that provide them with key experiences to foster their harmonious overall development. The AGPQ stands firmly behind this vision following its experience of global networking; furthermore, we believe that Quebec enjoys the most effective and accessible day care and early childhood educational system in the world.

Quebec's system is a unique model, which the Association believes should be promoted in other nations to highlight to governments the importance of massive investments in childcare services so all children—regardless of their social status—can benefit from educational play activities that foster equal opportunity for success for all. The idea of hosting the World Forum in Canada was initially discussed by Canadian delegates attending the event in Mexico. The Association immediately suggested that Quebec be the province to host the gathering because our system is a model that can inspire other countries as they develop their family and childcare policies.

An organizing committee, coordinated by Susan Peebles, was rapidly formed after the announcement by Roger Neugebauer, president and founder of the World Forum, that this world renowned event would be held in **Montréal's Sheraton Centre from May 17–May 21, 2005.**

The World Forum organizing committee, composed of various partners including ADCO (Association of Day Care Operators of Ontario), RCPÎM (*Regroupement des Centres de la petite Enfance de l'Île de Montreal*), the Canadian Association for Young Children, the Canadian Childcare Federation and AGPQ, has already met twice in our Association's offices. We are naturally extremely excited at the prospect of hosting a congress of this scale in Montreal. We will send you additional information regarding the final program when it becomes available. The World Forum is mainly addressed to education and early care professionals. It touches on topics as diverse as education for peace, staff management, early childhood educational services, stress in contemporary families, children with special needs, health and nutrition, leadership, the value of role playing, parenting relationships, funding of services, violence in the media, children's rights, etc.

Registration information and continuing updates are available on the World Forum website:

www.ChildCareExchange.com

For more information contact:

Child Care Information Exchange

PO Box 3249 Redmond, Wa 98073-3249

Tel. (425) 883-9394

**We look forward to seeing you in May 2005!
The ORGANIZING COMMITTEE**

Forum Mondial World Forum



Annonce du Congrès mondial. Des praticiens et spécialistes de la petite enfance en provenance de plus de **80** pays se réuniront lors du Sixième Congrès mondial sur les soins et l'éducation de la petite enfance qui se tiendra à l'**Hôtel Sheraton de Montréal, au Canada, du 17 au 20 mai 2005**. Divers sujets concernant les services de garde y seront abordés par des spécialistes du domaine de l'éducation et de la petite enfance venus de partout dans le monde. La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance est fière d'être l'hôte d'un événement si fantastique. Certains participants arriveront à Montréal un peu plus tôt, question de faire de l'observation « sur le terrain » et se familiariser avec les services de garde au Canada, mais aussi pour apprécier et mieux connaître notre province. Ils seront sur place les deux jours qui précèdent, soit du **15 au 17 mai**.

Nous sommes à la recherche d'un groupe de personnes qui seraient prêtes à accueillir ces premiers participants au Congrès. Les tâches des hôtes seront d'accueillir les invités à l'aéroport et de leur fournir le transport jusqu'à l'hôtel, de partager des renseignements sur les services à la petite enfance au Canada et de leur faire visiter notre magnifique ville... (Les invités seront responsables de leurs propres dépenses pendant leur séjour à Montréal). Cet échange sera bénéfique tant pour les hôtes que pour les invités: ce sera une occasion d'apprendre beaucoup sur les différentes pratiques et coutumes ainsi que d'échanger sur les multiples réalités de notre domaine.

Si vous aimeriez y participer, veuillez communiquer :
Gabriel Bichara au (450) 656-1000, poste : 233
Carmen Salem au (450) 676-6903.

Les organisateurs du Congrès mondial
vous remercient d'avance pour votre intérêt.

Announcing World Forum 2005. Early Childhood practitioners from over **80** nations will gather for the Sixth Annual Forum In Early Care and Education at the **Sheraton Hotel in Montreal, Canada, from May 17 to May 20, 2005**. Various topics touching on the delivery of services will be discussed by practitioners from around the globe in the field of Early Childhood Education. The Canadian Childcare Community is pleased to be hosting Montreal this wonderful event beginning from **May 15 to May 17** as some delegates will arrive early in to experience "**First Hand**" not only the childcare setting in Canada, but also to savour and appreciate what our province is about.

We are looking for a group of dedicated people willing to "host" these early arrivals to World Forum. The duties of the "host" will include such things as welcoming guests at the airport and transporting them to their hotel, sharing information about Early Childhood services in Canada, and generally showing them around our wonderful city. (Guests will be responsible for paying their own expenses while in Montreal). The reward of such an exchange programme is beneficial to both, the host as well as to the guests and could lead to an enriched knowledge of the ways of the world for both.

If you are interested in participating, please contact:
Gabriel Bichara at (450) 656-1000, ext: 233
Carmen Salem at (450) 676-6903.

On behalf of World Forum
thank you for your interest.

Explorez nos liens familiaux sur le web

*Un nouveau Guide des programmes
et services gouvernementaux
pour les familles et les enfants.*

Plus de 80 fiches sur des sujets aussi
diversifiés que l'adoption internationale,
les congés pour événements familiaux,
la protection des droits des enfants,
le soutien aux familles immigrantes,
les pensions alimentaires...

**Un outil indispensable...
pour toutes les familles!**

Cliquez et découvrez

www.messf.gouv.qc.ca

Emploi,
Solidarité sociale
et Famille

Québec



C o m m u n i q u é

Garderie Aux Petites Biches Inc. (ajout de places) Brossard, le jeudi 4 mars 2004

Montréal, le 4 mars 2004 - C'est en présence de la ministre déléguée à la Famille, Madame Carole Thériault, que les administrateurs de l'Association des Garderies Privées du Québec (AGPQ) ont procédé à l'inauguration du projet d'agrandissement de 37 places supplémentaires pour la garderie Aux Petites Biches Inc.

L'AGPQ est non seulement fière de constater la concrétisation rapide de ce projet, mais tient à souligner les efforts soutenus des propriétaires, madame Gisèle Bichara et monsieur Adel Bichara. En effet, ces derniers voient la réalisation d'un projet qui a pris origine en 1974. L'AGPQ reconnaît aujourd'hui la qualité des services offerts par la garderie Aux Petites Biches Inc., élément crucial dans le développement de notre réseau.

Finalement, l'AGPQ tient également à remercier Madame Fatima Houde-Pepin, députée de la circonscription de La Pinière, pour le support particulier qu'elle a offert dans le développement de ce service.



Le Premier Ministre participe à une table ronde avec les représentants de l'Association des Garderies Privées du Québec Longueuil, le vendredi 5 mars 2004



Montréal, le 5 mars 2004 - C'est en présence du Premier Ministre du Canada, l'honorable Paul Martin, que les administrateurs de l'Association des Garderies Privées du Québec (AGPQ) ont participé à un entretien privé d'une heure, ce matin dans les locaux de la garderie les Chérubins de Médicis.

D'une part, les échanges ont porté sur le portrait global de la situation du développement des garderies au Québec et d'autre part, sur l'importance d'avoir un réseau de très haute qualité.

Nécessairement, il a été question des aspects relatifs à la formation du personnel ainsi que des gestionnaires. Subséquemment, des comparaisons ont été faites à l'échelle de l'ensemble des provinces du Canada.

Lors du point de presse avec les médias qui suivit la réunion, le Premier Ministre a déclaré être impressionné par les réalisations dans le réseau des garderies et l'atteinte d'objectifs importants pour le développement de la petite enfance. Il a également cité le rôle modèle du Québec dans le domaine.

Par ailleurs, le président de l'AGPQ, Monsieur Sylvain Lévesque, a personnellement invité le Premier Ministre du Canada à l'ouverture du prochain Congrès mondial sur l'éducation en petite enfance (*The World Forum on Early Care and Education*) qui se tiendra à Montréal au mois de mai 2005. L'AGPQ est partenaire dans l'organisation de cet événement qui regroupera **80** nations dans le monde.

Enfin, l'AGPQ a profité de ce moment pour promouvoir auprès du Premier Ministre l'importance pour toutes les provinces de se doter d'un réseau de services de garde intégré de haute qualité pour tous les enfants du Canada.

Revue de Presse

**La presse, le 26 novembre 2003
de Pascale Breton**

Une publicité de CSN choque Claude Béchar
Ce n'est pas acceptable qu'on utilise des jeunes
et des enfants dans une publicité

**La presse, le 15 janvier 2004
de Pascale Breton**

Grève et journée d'étude font mal
aux CPE.

**La presse, le 8 décembre 2003
de Pascale Breton**

Charest reste inébranlable
Jean Charest affirme que son
gouvernement suit du mieux
possible le programme qu'il
s'était donné dans le cadre des
dernières élections. « On va tenir
le cap ! », soutient-il.

**Le devoir, le 17 et 18 janvier 2004
de Tomy Chouinard**

Cinq autres jours de grève sont déjà
prévus. Les parents de 20 000 enfants
ont dû se débrouiller.

**Le devoir, le 16 décembre 2003
de Kathleen Lévesque**

Les garderies privées en ont assez d'être la cible
des péquistes L'AGPQ exige des excuses de
Bernard Landry pour les insinuations perfides et
les propos fallacieux. Il est nécessaire de stop-
per le mépris et l'acharnement idéologique de
certains députés péquistes envers notre réseau.

**Le devoir, le 8 février 2004
de Martin Ouellet
(Presse Canadienne)**

Garderies : 12000 places de
plus d'ici mars 2006 - se
répartissant 4 544 pour le
réseau des garderies privées,
dont 835 aux non conven-
tionnées, 6072 pour le milieu
familial et 1344 places en
installation (CPE).

le journal de
montréal

La presse, le 9 janvier 2004
CPE : La ministre déléguée refuse de se
rendre à l'ultimatum au sujet de l'équité
salariale.

**La presse, le 20 mars 2004
de Picher**

Le vrai coût des garderies
Le Québec qui consacre près
de 1.1 milliard de dollars en
fonds publics pour soutenir
ses garderies se démarque de
façon particulière des autres
provinces. Dans les autres
provinces, se sont les parents
qui doivent assumer la
majeure partie du coût des
garderies.

Annonces classées



- Recherche garderie subventionnée à vendre.
Contacter Audette Andrade au tél : (514) 282-9480 ou (450) 464-0644.
- Logiciel Enfantin entièrement neuf, jamais utilisé.
À vendre à un prix incroyable (logiciel version garderie; formation initiale; support technique d'un an; copie logiciel PRAAnywhere).
Pour information, contacter Norm Hartenstein au tél : (514) 483-3993.
- Garderie Les Apprentis-Sages Inc.
À vendre : table pour poupons à 4 trous
(possibilités d'asseoir 4 bébés) pour 150.\$ seulement.
Pour information, contacter Judy Aubie au tél : (819) 233-4000.

Veillez noter qu'Info-garde est aussi disponible sur l'Internet au www.agpq.ca

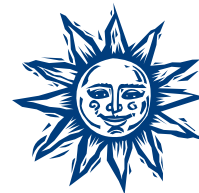
TRUCS ET ASTUCES ?

Boissons préférées des tout-petits

- Un jus de pomme chaud aromatisé de miel avec un bâton de cannelle;
- Un chocolat chaud auquel on ajoutera un carré de chocolat noir fondu.
On le couronne de crème fouettée et on remue avec une canne en bonbon à la menthe;
- Un chocolat chaud avec guimauve.

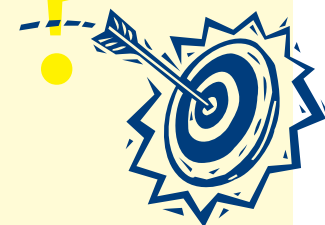
L'importance de la musique pour le bien-être psychologique

Une demi-heure de musique classique par jour : c'est désormais obligatoire pour les enfants en Floride et aux États-Unis. L'objectif est d'aider les petits à s'endormir à l'heure de la sieste et stimuler d'une façon harmonieuse leur développement cérébral.



Comment stimuler les tout-petits à la marche?

Simplement avec une pôle de bois fixe au mur près d'une fenêtre à la hauteur de l'épaule de l'enfant. L'enfant peut s'exercer en se soulevant à l'aide de la pôle, se déplacer en s'appuyant, se tenir sur une main et se pencher pour prendre les objets par terre.



Les caprices alimentaires des tout-petits

Le chantage et les menaces sont inutiles : le dîner devrait être un moment de calme. Il est suggéré de mettre un petit mangeur à côté du bon mangeur. Cette astuce préserve le caractère agréable du petit mangeur lors des repas. On peut lui offrir plusieurs aliments et l'inviter à choisir et goûter. S'il ne choisit pas, c'est correct, félicitez les enfants qui goûtent. Une bonne collation peut suffire pour combler le besoin nutritif de l'enfant.

Les viandes, volailles, abats et poissons contiennent du fer hémique qui s'absorbe facilement et qui favorise l'intégration du fer provenant des autres aliments. Si l'enfant ne les apprécie pas, mélangez-les en purée à d'autres aliments qu'il aime déjà : purée de légumes, jaunes d'œufs, yogourt nature, macaroni ou fromage cottage.